

# L'objection politique

[(Un courant nouveau se dessine depuis quelque temps parmi les objecteurs; un regroupement s'effectue maintenant autour de quelques camarades qui tentent de définir un refus révolutionnaire de l'armée. Ce groupe constate la rupture inévitable avec l'objection traditionnelle et en refuse l'idéalisme et l'individualisme. Le combat à mener n'est pas contre l'armée et la militarisation mais contre le capitalisme au sein duquel l'armée joue un rôle précis. De ce fait, le refus politique de l'armée sera un moment de la lutte contre le système et ce, au même titre que les autres formes de résistance à la conscription, l'insoumission, la désertion et la résistance à l'intérieur de l'armée.]

Actuellement, une dizaine de camarades sont directement concernés par ce groupe de travail. Dominique Valton, pour sa part, a déjà essuyé deux refus pour sa demande politique d'obtention du statut (cf. ANV 25). Un dossier sur l'armée et la militarisation est en cours de réalisation. Il permettra une plus vaste information sur le thème du refus politique de l'armée.

Nous donnons ci-dessous des extraits d'un texte publié par ce groupe.))]

L'objection politique est donc, dans cette perspective, une stratégie particulière dont on essaie de déterminer l'efficacité politique. Elle n'est pas une objection libertaire: la stratégie de la non-coopération n'est pas un absolu; et si on l'accepte ce n'est pas «pour être en accord avec ses idées» (ce n'est pas parce qu'on dénonce le rôle de l'armée bourgeoise qu'on refuse a priori d'y entrer).

L'intérêt de la démarche n'en est pas moins certain (tant que le pouvoir n'aura pas colmaté cette brèche!). L'objection politique représente une forme de radicalisation des luttes: l'ennemi de classe est affronté de face. La publicité qui peut être donnée à l'affrontement est l'occasion de diffuser une

information considérable sur toutes les luttes (insoumission, désertion, et surtout révolte du contingent) menées sur le front de l'armée et qui exigent parfois une certaine clandestinité. L'objection politique n'est donc pas une attitude privilégiée: son objectif, limité, est d'être le relais de combats qui se mènent ailleurs.

Il est évident, en effet, que tous les jeunes ne peuvent pas se permettre de faire objection: trois ans d'incarcération, c'est un risque qu'il n'est pas payant de faire courir à tout le monde; deux ans de «service civil»? l'évolution actuelle de la situation – rôle de plus en plus répressif des associations employant des objecteurs, adhésion idéologique quasi obligatoire, contrats de travail (cf. la participation gaulliste et les contrats de progrès Chaban-Delmas) – est particulièrement significative de ce qu'a été le service civil: une récupération totale et mystificatrice.

Par ailleurs, il paraît curieux de voir que certains ont la conscience tranquillisée parce que la loi leur permet de ne jamais porter le titre de militaire et de toujours garder celui de «civil». Politiquement, c'est une attitude absurde! Ils feraient bien mieux, ceux qui tiennent à se soulager la conscience, de lutter activement contre les causes actuelles de la militarisation, et de la réduire en donnant même, s'il le faut, des armes aux masses populaires qui en sont les victimes, plutôt que de refuser, en métaphysiciens, la militarisation en général.

Ces positions n'impliquent pas, du moins pour tous, un abandon des méthodes d'action non violentes. Il est certain que, dans le passé, la non-violence a ponctuellement fait la preuve de son efficacité. Mais l'important est de déterminer d'abord, sans ambiguïté, les objectifs politiques à atteindre: Gandhi lui-même, quelle qu'ait pu être l'efficacité de sa démarche exclusivement non violente pour la décolonisation de l'Inde, est un ennemi de classe des masses lorsque, refusant la remise en cause des structures sociales très hiérarchisées

(patriarcales, répressives) de son pays, il la remet aux mains d'une bourgeoisie dont il apparaît clairement qu'elle s'est fait le relais de l'impérialisme des nations surdéveloppées. En aucun cas, donc, pour nous, objecteurs politiques, la non-violence ne peut être un *a priori*: elle présente un intérêt certain, mais demeure subordonnée à l'analyse politique de la situation ainsi qu'à l'exigence d'efficacité dans l'action.

Ces quelques remarques ne recevraient vraisemblablement pas l'adhésion inconditionnelle des membres du groupe «Objection politique»; elles définissent simplement une physionomie générale de l'état actuel de notre réflexion. C'est un point de repère.

## **Lettre de soutien proposée par le groupe de travail «Objection politique», et envoyée au ministre de la Défense nationale.**

Monsieur le Ministre,

Nous sommes solidaires des luttes contre l'exploitation capitaliste sous toutes ses formes : salaires de misère, cadences abrutissantes, spéculation outrancière pour une rentabilisation accrue, hiérarchisation extrême des responsabilités et des salaires, chantage au chômage, logements casernés, etc.

Notre vie quotidienne nous apprend que seule une minorité dont l'objectif unique est la recherche du profit, possède les moyens de production et le pouvoir.

L'armée est l'instrument indispensable au service de la classe dirigeante:

- Au niveau idéologique: par l'embrigadement, le conditionnement de la jeunesse et l'apprentissage de la soumission;
- Au niveau politique: sur le plan extérieur, elle est l'instrument indispensable de l'impérialisme français (Tchad, coopération, etc.); sur le plan intérieur elle joue le rôle de répression et d'intimidation de tout mouvement populaire (brisure de grève, menace d'intervention en cas de conflits sociaux);
- Au niveau économique: elle joue le rôle d'absorption du surplus de la production capitaliste; la vente d'armes est un moyen de pénétration politico-économique de première importance (Espagne, Libye, Afrique du Sud, Brésil, Portugal).

Parmi les luttes contre cette armée (désertion, insoumission, luttes à l'intérieur de l'armée); François Marquet (Caen), Bernard Péran (Paris), Michel Barbier et Dominique Valton (Nantes) ont choisi l'objection de conscience politique.

Le soussigné partage cette analyse, soutient toutes les luttes se situant dans les mêmes perspectives et demande la reconnaissance d'un statut politique.

Signature:

Pour toute information supplémentaire, s'adresser à Bernard Péran, SOC, 6, impasse Popincourt, Paris (11e)

## **Compte rendu de la réunion des objecteurs de conscience du 13 juin 1971**

La présentation du texte de Dominique Valton, expliquant sa position, a donné lieu à une controverse. Certains auraient préféré se battre sur un texte plus précis, et ont proposé la

recherche d'une base commune. Ils n'ont cependant pas nié l'interdépendance des questions.

Les différentes bases proposées sont :

1) Élargissement du statut à l'objection politique et abolition de la forclusion ;

2) Intégrer la lutte de Valton parmi les autres luttes antimilitaristes.

L'accord s'est fait sur les positions suivantes:

1. Grève limitée ou illimitée des objecteurs: Denis Foucher, SCI, 129, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris (9e), coordonne les propositions en ce sens. Lui écrire;
2. Renvoi des livrets militaires: écrire à Jean Coulardeau, 49-Saint-Laurent-des-Autels;
3. Lettre des objecteurs en service à Debré, expliquant que s'ils ont le statut, ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas de motivations politiques, mais tout simplement parce qu'ils n'en ont pas parlé dans leur lettre. Ils se déclarent solidaires de Dominique Valton et demandent le statut pour lui comme pour eux. Ecrire à Christian Buteau, 49, rue Planchat, Paris (20e).

Il est demandé à tous les CSOC de se mobiliser en permanence et de faire de l'information. Denis Foucher coordonne les propositions générales et demande à chacun de lui faire connaître les dates auxquelles il est susceptible de pouvoir participer à une action.

Une prochaine réunion de coordination générale aura lieu le 19 septembre près de Paris. D'ici là, Dominique Valton va se cacher pour être disponible pour une arrestation collective éventuelle après la réunion de septembre.

Bernard Péran n'a pas obtenu de réponse à sa demande de statut exprimée pour des motifs politiques. Son incorporation a été différée sur ordre du ministre.

François Marquet : Statut refusé.

Jean Coulardeau